

FORÊTS COMMUNAUTAIRES EN RDC

Garantir les droits des communautés et protéger leurs moyens d'existence

MODULE 1

COMPRENDRE LES OBJECTIFS ET LA VALEUR DE LA
FORESTERIE COMMUNAUTAIRE EN RDC

FORÊTS COMMUNAUTAIRES EN RDC

Garantir les droits des communautés et protéger leurs moyens d'existence

MODULE 1

INTRODUCTION

CONTEXTE DU MODULE 1

La foresterie communautaire (FC) émerge en RDC dans le contexte de l'accaparement des terres forestières par d'autres usages et d'une faible considération (ou absence de prise en compte) des intérêts et des droits des communautés locales et autochtones par ces usages dominants. Il est important pour les agents de l'administration en charge de conduire le processus de foresterie communautaire de comprendre non seulement les enjeux de ce contexte d'émergence de la FC, mais aussi et surtout les objectifs et les valeurs que les politiques publiques attribuent à cette nouvelle notion.

Ce module est le premier d'une série qui aborde différents sujets relatifs à la foresterie communautaire en RDC. Il est particulièrement complémentaire du module 2 de la série qui aborde la foresterie communautaire sous un angle plus procédural.

APERÇU : SUR QUOI PORTE CE MODULE ? (BUT)

Ce module vise à initier les participants aux enjeux liés à la problématique de la FC en RDC, à savoir ceux liés à la course aux terres forestières (le contexte) et ceux relatifs à la finalité et aux valeurs attribuées à la FC. Il s'agit donc d'un module essentiellement orienté sur l'éveil de conscience des agents de l'administration des questions qui conditionnent l'échec ou la réussite de la FC en RDC.

Il se découpe en plusieurs sessions.

QUEL OBJECTIF PEDAGOGIQUE GENERAL POURSUIT CE MODULE ?

L'objectif global de ce module est de cheminer avec les agents de l'administration dans les objectifs et la valeur que la RDC s'est donnée en matière de foresterie communautaire dans le but de les assimiler, de les discuter et, enfin, de questionner leur faisabilité au regard du processus de demande des CFCL en cours et des leçons qui se dégagent de quelques expériences étrangères.

QUELLES SONT LES COMPETENCES QUE CE MODULE ENTEND RENFORCER (LIES AUX OBJECTIFS PEDAGOGIQUES SPECIFIQUES)

A la fin de ce module, les participants sont en mesure de :

- Comprendre les raisons de l'émergence de la foresterie communautaire dans le contexte de la forte concurrence entre plusieurs usages dominants des terres forestières ;
- Comprendre les objectifs et les valeurs de la foresterie communautaire choisis par la RDC ;
- Comprendre les approches et principes de la FC choisis pour atteindre ces objectifs et réfléchir sur la mise en pratique de ces possibilités offertes dans le cadre des CFCL déjà attribuées ;

FORÊTS COMMUNAUTAIRES EN RDC

Garantir les droits des communautés et protéger leurs moyens d'existence

- Réfléchir sur l'avenir de la foresterie communautaire en RDC en s'inspirant de quelques défis et enseignements des expériences étrangères.

FORMAT ET RATIONALITE PEDAGOGIQUE DU MODULE

Ce module est composé de 4 sessions qui apportent des connaissances/informations pour nourrir une discussion afin d'affermir la compréhension de la FC dans le contexte de la RDC et stimuler des actions appropriées. La logique derrière l'agencement des sessions et des exercices est inspirée de l'approche pédagogique AKCA (*Awareness, Knowledge, Challenge & Action*) développée dans le cadre du *Project Learning Tree* (American Forest Foundation, 2012). Le processus d'apprentissage chez un agent de l'administration est compris comme une espèce de montée en puissance où il chemine de la manière suivante : i) évoluer de la prise de conscience à la connaissance, ii) faire usage des connaissances acquises pour identifier les défis, et iii) s'appuyer sur la compréhension des défis pour initier des actions.

METHODOLOGIE UTILISEE ET OUTILS POUR LE FORMATEUR

Les 4 sessions ci-dessous se déroulent sous forme de discussion en groupe ou en plénière (brainstorming) et de présentations Powerpoint ponctuées d'interactions avec les participants :

- L'intérêt des communautés locales dans les usages forestiers dominants
- Les objectifs et la plus-value de la foresterie communautaire
- Les options proposées pour atteindre les objectifs de la foresterie communautaire
- Quelques enseignements des expériences étrangères en matière de FC

Sous chaque diapositive des Powerpoint, figurent des notes à destination du formateur, comme guide pour mener les discussions. Ces notes peuvent être enrichies par la propre expérience du formateur.

MATERIELS/EQUIPEMENTS NECESSAIRES

Le matériel nécessaire au bon déroulement de ce module doit comprendre :

- Un ordinateur et un projecteur
- Un flipchart et des marqueurs
- Un tableau a trois colonnes qui présente : a) les utilisations dominantes des terres forestières, b) les objectifs et les bénéficiaires, c) l'intérêt et les contraintes pour les communautés
- Quelques cartes qui ressortent les utilisations dominantes des terres forestières.

DUREE DU MODULE

Ce module comprend 4 sessions.

La durée approximative de ce module est de 1 jour, distribuée de la manière suivante selon les sessions :

- **session introductive** : 30 mn
- **session 1** : 2h



FORÊTS COMMUNAUTAIRES EN RDC

Garantir les droits des communautés et protéger leurs moyens d'existence

- session 2 : 1h
- session 3 : 2h
- session 4 : 1h30

FORÊTS COMMUNAUTAIRES EN RDC

Garantir les droits des communautés et protéger leurs moyens d'existence

MODULE 1

SESSION 1 : L'INTERET DES COMMUNAUTES LOCALES DANS LES USAGES FORESTIERS DOMINANTS

APERÇU DE LA SESSION

Cette session sert d'introduction et de mise en condition des participants. Elle stimule la réflexion sur l'avènement de la foresterie communautaire en la situant par rapport aux autres usages dominants des terres forestières.

OBJECTIFS

L'objectif de la session est triple :

- Amener les participants à connaître les utilisations dominantes des forêts dans le contexte actuel ;
- Réfléchir pour cerner l'intérêt des communautés locales dans chacune d'elle et ;
- Dégager les leçons qui justifient l'avènement de la notion de forêt communautaire dans ce contexte de course aux terres forestières.

RESULTATS ATTENDUS

A la fin de la session, les participants sont en mesure de :

- Comprendre l'intérêt des communautés locales dans les usages dominants des terres forestières ;
- Cerner les raisons qui justifient l'émergence de la FC dans le secteur forestier en RDC.

CONTENU

Cette session est basée sur un brainstorming qui consiste à amener les participants à : a) identifier les usages dominants des terres forestières, b) mettre en relief les objectifs de chaque usage et les principaux bénéficiaires, c) discuter de l'intérêt des communautés dans chaque usage et les contraintes qu'il leur imposent, et d) conclure sur la foresterie communautaire comme une réponse à cet 'accaparement' par les autres usages et comme une opportunité pour le développement des communautés.

METHODOLOGIE

La session est une discussion animée en plénière (brainstorming).

Les réponses sont capitalisées sur un tableau sur un flip chart. Le facilitateur dispose d'un tableau de contrôle qui résulte de sa préparation personnelle. Sur ce tableau sont consignées des réponses qui lui servent de guide d'orientation de la discussion.

FORÊTS COMMUNAUTAIRES EN RDC

Garantir les droits des communautés et protéger leurs moyens d'existence

Utilisation de terre forestière	Objectifs ? Qui gère ou exploite cet espace ?	En quoi cela profite-t-il aux communautés ? Quelles sont les contraintes que cela impose aux communautés ?
---------------------------------	---	---

Le facilitateur recourt également à quelques cartes des usages des terres forestières qu'il présente et commente en guise de conclusion de la session.

FORÊTS COMMUNAUTAIRES EN RDC

Garantir les droits des communautés et protéger leurs moyens d'existence

MODULE 1

SESSION 2 : LES OBJECTIFS ET LA PLUS-VALUE DE LA FORESTERIE COMMUNAUTAIRE

APERÇU DE LA SESSION

La session porte sur la diversité des objectifs de la FC et les valeurs qu'ils portent. Ces éléments permettent de distinguer la FC des autres utilisations des terres et de bien la situer dans la lutte contre la pauvreté des communautés.

OBJECTIFS

La session vise à amener les participants à cerner les objectifs, les valeurs et la finalité de la foresterie communautaire en RDC. Il s'agit de guider les participants dans une lecture des documents officiels pour mettre en relief la pluralité des objectifs poursuivis par le processus de FC.

RESULTATS ATTENDUS

A la fin de cette session, les participants sont en mesure de comprendre la pertinence et la portée de chacun des objectifs de la FC identifiés dans les documents officiels.

CONTENU

Dans cette session, le formateur présente et explique les objectifs de la FC. Ceux-ci peuvent être résumés en six points :

1. Réduire la pauvreté / servir de levier pour le développement local
2. Assurer la gestion durable des forêts
3. Apporter plus de sécurité juridique aux espaces des communautés
4. Contribuer à la paix et à la cohésion sociale en milieu rural
5. Servir d'outil d'aménagement du territoire
6. Améliorer la gouvernance forestière

METHODOLOGIE

La session se déroule essentiellement sur la base d'une présentation Powerpoint. Chacun des objectifs est présenté et commenté, suivi d'un jeu de questions/réponses pour s'assurer de la compréhension des participants.

Il est utile de faire référence aux documents officiels où les objectifs sont extraits.

FORÊTS COMMUNAUTAIRES EN RDC

Garantir les droits des communautés et protéger leurs moyens d'existence

MODULE 1

SESSION 3 : OPTIONS PROPOSEES POUR ATTEINDRE LES OBJECTIFS DE LA FORESTERIE COMMUNAUTAIRE

APERÇU DE LA SESSION

Comment mettre en œuvre les objectifs de la FC que la RDC s'est choisis est l'objet de cette session. Les agents de l'administration ont besoin de comprendre les approches et principes pertinents afin de les garder constamment à l'esprit lorsqu'ils exercent leurs responsabilités en matière de FC

OBJECTIFS

L'objectif de la session est d'amener les agents de l'Etat à comprendre les approches et principes de la FC que la RDC a choisis – à savoir une pluralité d'usages, un caractère intégré et l'autonomie dans le choix des options par les communautés – et réfléchir sur la mise en pratique de ces possibilités offertes dans le cadre des CFCL déjà attribuées.

RESULTATS ATTENDUS

A la fin de la session, les participants sont en mesure de :

- présenter et articuler les approches et principes de la FC qui permettent à la RDC d'atteindre les objectifs fixés ;
- présenter les options possibles d'exploitation et de gestion des CFCL ;
- réfléchir sur la mise en pratique de ces possibilités offertes dans le cadre des CFCL déjà attribuées.

CONTENU

A l'aide de références dans les documents officiels et dans la littérature, le formateur présentera :

- Les approches et principes de la FC en RDC
- Les options possibles pour l'exploitation des CFCL
- Les mesures préconisées pour assurer la gestion durable des CFCL
- Un état des lieux des CFCL attribuées et une discussion sur ses implications

METHODOLOGIE ET DUREE DE LA SESSION

La session se déroule sur la base d'une présentation Powerpoint, mais est ponctuée d'échanges avec les participants (questions posées par le formateur).

Elle se termine sur une discussion en groupe ou en plénière sur les implications de la prédominance de l'option de conservation de la biodiversité dans les CFCL déjà attribuée.

Sujet de discussion (en groupe ou en plénière) :



FORÊTS COMMUNAUTAIRES EN RDC

Garantir les droits des communautés et protéger leurs moyens d'existence

Au regard de l'approche 'multi-usage' et 'intégrée' des ressources de la CFCL choisie par la RDC, que vous suggère la prédominance de l'option de conservation de la biodiversité dans les CFCL déjà attribuées ? Selon vous, quelles en sont les raisons ? Quelles options sont les plus susceptibles de conduire les communautés vers leur développement et d'assurer la gestion durable des CFCL ?

FORÊTS COMMUNAUTAIRES EN RDC

Garantir les droits des communautés et protéger leurs moyens d'existence

MODULE 1

SESSION 4 : QUELQUES ENSEIGNEMENTS DES EXPERIENCES ETRANGERES EN MATIERE DE FC

APERÇU DE LA SESSION

Cette dernière session du module expose l'agent de l'administration aux défis auxquels d'autres pays font face dans leur expérience de foresterie communautaire et stimule une réflexion d'avenir sur le cas de la RDC.

OBJECTIFS

Cette session vise à susciter une réflexion sur l'avenir de la foresterie communautaire en RDC en s'inspirant de quelques défis et enseignements des expériences étrangères. Il s'agit, dans cette approche davantage prospective, de conscientiser les agents de l'Etat qui ont la charge de conduire le processus et donc potentiellement de mieux l'orienter.

RESULTATS ATTENDUS

A la fin de la session, les participants :

- Possèdent des informations sur les défis des expériences de foresterie communautaire de quelques pays.
- Ont réfléchi sur la portée de ces défis pour le processus de FC en RDC.

CONTENU

Le formateur présentera de manière sélective les 5 défis ci-dessous et comment ils découlent du contexte de quelques pays :

- Défi 1. Organiser les communautés en vue de l'équité et l'efficacité de la FC
- Défi 2. Simplifier le modèle technique de la FC
- Défi 3. Faire des FC un outil qui génère de la valeur ajoutée utile pour l'investissement dans les communautés.
- Défi 4. Parvenir à terme à des FC qui fonctionnent de manière autonome
- Défi 5. Adapter la structure de l'administration en charge de la FC à l'évolution du processus de la FC.

Il clôture la session et le module avec une discussion en plénière sur les possibilités et les contraintes de l'adaptation de l'administration (à différents niveaux) afin de mieux répondre aux objectifs de la FC.

METHODOLOGIE ET DUREE DE LA SESSION

La session se déroule sur la base d'une présentation Powerpoint, mais est ponctuée d'échanges avec les participants (questions posées par le formateur).



FORÊTS COMMUNAUTAIRES EN RDC

Garantir les droits des communautés et protéger leurs moyens d'existence

La dernière discussion est capitalisée sur un flip chart.



FORÊTS COMMUNAUTAIRES EN RDC

Garantir les droits des communautés et protéger leurs moyens d'existence

Références bibliographiques du module 1 :

Adja Minkaranko S., Nana Tayou D. 2007. Etude de caractérisation des forêts communautaires de la province de l'Est. SNV/MINFOF, Yaoundé, Cameroun.

American Forest Foundation. (2012). *Project Learning Tree: Pre K-8 Environmental Education Activity Guide*. Washington, D.C.: American Forest Foundation.

Arrêté ministériel n° 025/CAB/MIN/ECN-DD/CJ/00/RBM/2016 du 9 février 2016 portant dispositions spécifiques relatives à la gestion et à l'exploitation de la concession forestière des communautés locales

Brigitte Carr-Dirick, Guy Patrice Dkamela, Timothee Fomete & Samuel Nnah Ndobe. 2017. Scoping Review for a Potential Intervention in the Congo Basin. Final Report. Climate and Land Use Alliance & Good Energies Foundation

Cath long. 2018. « Briefing Interne: Plans Simples de Gestion pour les CFCL en RDC ». Communication à l'atelier d'évaluation à mi-parcours du projet 'Foresterie communautaire en RDC'. Hôtel venus/Kinshasa : 26 Février-02 Mars 2018

de Jong, W., Cornejo, C., Pacheco, P., Pokorny, B., Stoian, D., Sabogal, C., Louman, B. 2010. Opportunities and challenges for community forestry: lessons from tropical America . In: Mery, G., Katila, P., Galloway, G., Alfaro, R.I., Kanninen, M. Lobovikov, M. and Varjo, J (eds.). *Forests and society - responding to global drivers of change*. :299-314. Vienna, Austria, IUFRO.

Ghan Shyam Pandey & Bijaya Raj Paudyal. 2015. Protecting forests, improving livelihoods – Community forestry in Nepal. Global Alliance of Community Forestry. Green Foundation Nepal

Ingram V., Beauchamp E., Lescuyer G., Parren M., Njomgang C., Awono A. 2010. Costs, benefits and impacts of community forests on livelihoods in Cameroon. Seminar titled: Taking stock of smallholder and community forestry: Where do we go from here? 24-26 March 2010, Montpellier, France.

Jane Carter, Bharat Pokharel and Rudriksha Rai Parajuli. 2011. Two Decades of Community Forestry In Nepal: What Have We Learned? Nepal Swiss Community Forestry Project, SDC, Intercooperation.

MEDD. 2017. Stratégie nationale relative à la foresterie communautaire en République Démocratique du Congo. Document final

MFSC, 2013. Persistence and Change: Review of 30 years of Community Forestry in Nepal, Ministry of Forests and Soil Conservation, Multistakeholder Forestry Program/SSU.

MINFOF (2009). Manuel des procédures d'attribution et des normes de gestion des forêts communautaires. Yaoundé, Cameroun : Ministère des Forêts et de la Faune.

Pascal Cuny (2011) Etat des lieux de la foresterie communautaire et communale au Cameroun. Tropenbos International Programme du bassin du Congo, Wageningen, Pays-Bas.

Rosan Raj Devkota. 2010. Interests and Power as Drivers of Community Forestry: A Case Study of Nepal. Universitätsverlag Göttingen

Willy Elua. 2018. « Analyse sur les leçons du travail de la documentation des menaces au processus de la foresterie communautaire en RDC ». Communication à l'atelier d'évaluation à mi-parcours du projet 'Foresterie communautaire en RDC'. Hôtel venus/Kinshasa : 26 Février-02 Mars 2018

WRI et MECNT. 2010. *Atlas forestier interactif de la République Démocratique du Congo - version 1.0: Document de synthèse*. Washington, D.C. : World Resources Institute



INTRODUCTION AU MODULE 1

Comprendre les objectifs et la valeur de la foresterie communautaire en RDC

Objectifs du module 1

Comprendre les raisons de l'émergence de la foresterie communautaire dans le contexte de la forte concurrence entre plusieurs usages dominants des terres forestières

Comprendre les objectifs et les valeurs de la foresterie communautaire que la RDC a choisis

Comprendre les approches et principes de la FC choisis pour atteindre ces objectifs et réfléchir sur la mise en pratique de ces possibilités offertes dans le cadre des CFCL déjà attribuées

Réfléchir sur l'avenir de la foresterie communautaire en RDC en s'inspirant de quelques défis et enseignements des expériences étrangères

Résultats attendus

L'émergence de la foresterie communautaire dans le contexte de la pression sur les terres forestières est justifiée et comprise.

Les objectifs et les valeurs de la foresterie communautaire reconnus officiellement sont compris et assimilés.

Les approches et principes de la FC choisis pour atteindre les objectifs sont compris et assimilés.

Une réflexion sur la mise en pratique des approches et principes de la FC dans le cadre des CFCL déjà attribuées est menée et des enseignements tirés.

Des défis et enseignements des expériences étrangères de FC éclairent la réflexion sur l'avenir de la FC en RDC

Plan du module 1



Méthodologie

- Discussions en groupe ou en plénière (brainstorming)
- Présentations Powerpoint et échanges

Vos attentes et questions sur le module 1

MODULE 1

SESSION 1

**L'intérêt des communautés locales dans
les usages forestiers dominants**

Notes pour le formateur:

L'objectif de cette session 1 du module 1, vise à stimuler la réflexion sur l'avènement de la foresterie communautaire en RDC en la situant par rapport aux autres usages dominants des terres forestières.

En conséquence, le module est essentiellement basé sur un exercice avec les participants.

Introduction

Objectifs de la session:

- Amener les participants à connaître les utilisations dominantes des forêts dans le contexte actuel
- Réfléchir pour cerner l'intérêt des communautés locales dans chacune d'elle
- Dégager les leçons qui justifient l'avènement de la notion de forêt communautaire dans ce contexte de course aux terres forestières.

Résultats attendus

- Comprendre l'intérêt des communautés locales dans les usages dominants des terres forestières
- Cerner les raisons qui justifient l'émergence de la FC dans le secteur forestier en RDC

Notes pour le formateur:

Il s'agit d'introduire la session en rappelant l'objectif et les résultats attendus à la fin de la session pour les participants.

Plan de la session

1. Exercice sur l'intérêt des communautés locales dans les utilisations dominantes des forêts

2. Conclusions de l'exercice et justification de la FC

Notes pour le formateur:

Le formateur présente les deux moments de la session:

- Le premier consiste, à travers un exercice, de révéler l'intérêt et les préoccupations des communautés locales dans les utilisations dominantes des forêts.
- Tirer la conclusion de l'exercice pour justifier pourquoi la FC apparait dans le paysages des usages officiels des terres en RDC.

Exercice

Identifier les principaux usages dominants des forêts consacrées par la législation en RDC

Pour chaque usage, identifier les objectifs poursuivis et les principaux bénéficiaires

Discuter l'intérêt et les contraintes des communautés pour chacun des usages

Note au facilitateur:

Préparation de l'exercice:

Avant l'atelier, le facilitateur prépare des réponses possibles aux questions de l'exercice: a) Les principaux usages dominants des forêts, b) les objectifs de chaque usage et les principaux acteurs/bénéficiaires et, c) l'intérêt des communautés dans chaque usage et les contraintes qu'il leur impose.

Les principaux usages des terres forestières en RDC: aires protégées, concessions forestières, concessions de conservation, concessions foncières (agricole), unités forestières artisanales (UFA), titres miniers.

Exemple de réponses pour les aires protégées:

- Objectif: conserver la biodiversité;
- Les principaux acteurs/bénéficiaires: L'Etat congolais (ICCN) et les ONG de conservation;
- L'intérêt des communautés dans chaque usage et les contraintes qu'il leur impose: Les droits d'usage et d'exploitation sont restreints

Le facilitateur procède ainsi pour tous les usages dominants identifiés et consigne ses réponses dans un tableau a trois colonnes qui lui servira pendant l'exercice comme

un guide.

Déroulement de l'exercice:

Le facilitateur explique comment l'exercice va se dérouler.

L'exercice se déroule en plénière et consiste, dans une réflexion d'ensemble, à amener les participants à identifier par eux-mêmes les principaux usages dominants des forêts consacrés par la législation en RDC. Ensuite, une discussion est conduite sur chacun des usages pour identifier : a) les objectifs de l'usage et les principaux bénéficiaires et, b) l'intérêt des communautés dans chaque usage et les contraintes qu'ils leur imposent.

Au fur et à mesure que les participants répondent, le facilitateur capitalise les informations dans un tableau sur le flip chart. Il stimule les participants à énoncer tous les usages dominants des forêts. Il se rassure que les principaux usages de terres ont été identifiés et débattus, en se référant à son tableau de contrôle.

Conclusion de l'exercice



Situation des communautés par rapport aux usages dominants des forêts



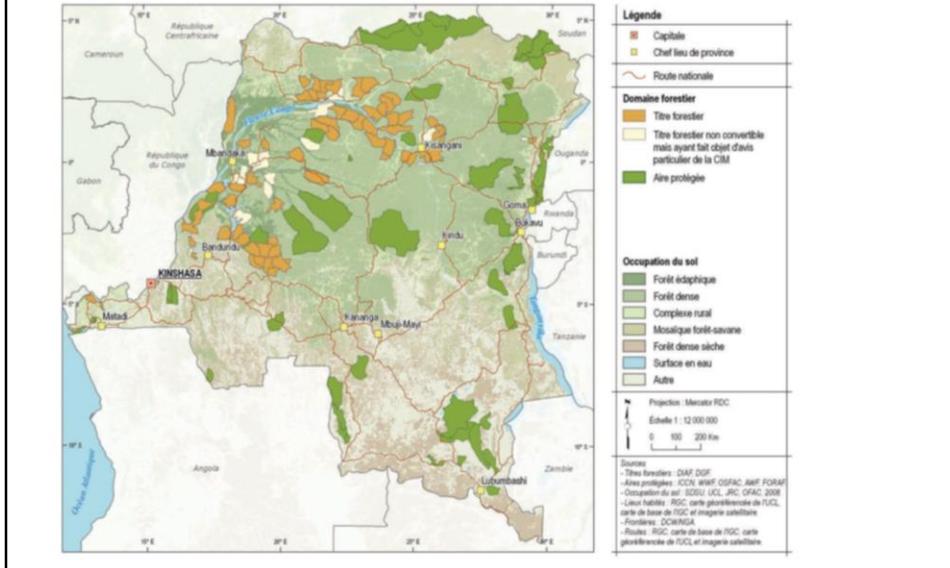
Justification de l'avènement de la foresterie communautaire dans le contexte de la pression sur les terres forestières.

Note au facilitateur:

Lorsqu'il estime que le tableau sur le flip chart est complet, Il demande à chacun des participants de donner son opinion sur la situation des communautés par rapport à tous ces usages dominants des forêts de la RDC. Il peut poser la question : « Est-ce que vous pensez que ces utilisations de terre sont susceptibles d'améliorer les conditions de vie des communautés ? ».

Les réponses vont certainement mettre en relief les résultats sociaux (et peut-être environnementaux) modestes des usages dominants des forêts. Il résume ces résultats en guide de conclusion et introduit la foresterie communautaire comme une réponse à cette marginalisation des communautés par les usages dominants des forêts.

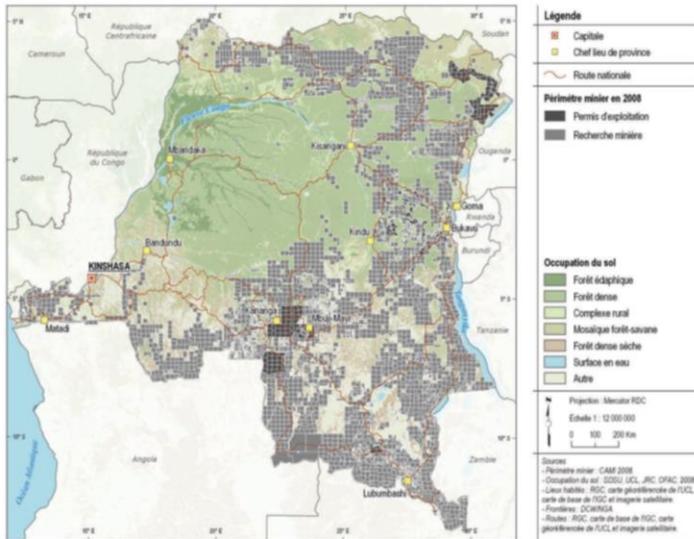
Les aires protégées et titres forestiers



Note au facilitateur:

Le facilitateur projette des cartes d'usage des terres forestières en RDC pour illustrer l'emprise des usages dominants. Il présente et commente ces cartes. Ceci lui permet de compléter et renforcer la conclusion sur la situation des communautés. L'intérêt de ces cartes est de faire comprendre que l'espace forestier se rétrécit progressivement et pose le problème de l'espace disponible pour les communautés. Il conclut la session en insistant sur le fait que la foresterie communautaire est une réponse à cet 'accaparement' par les autres usages et comme une opportunité pour le développement des communautés.

Les permis miniers



Références bibliographiques

- WRI et MECNT. 2010. *Atlas forestier interactif de la République Démocratique du Congo - version 1.0: Document de synthèse*. Washington, D.C. : World Resources Institute

MODULE 1

SESSION 2

Les objectifs et la plus-value de la foresterie communautaire

Introduction

Objectif

- Cerner les objectifs, les valeurs et la finalité de la foresterie communautaire en RDC.

Résultats attendus

- Les participants sont en mesure de comprendre la pertinence et la portée de chacun des objectifs de la FC identifiés dans les documents officiels

Plan de la session

Objectifs et valeurs de la foresterie communautaire en RDC

1. Réduire la pauvreté / servir de levier pour le développement local

4. Assurer la gestion durable des forêts

2. Apporter plus de sécurité juridique aux espaces des communautés

5. Contribuer à la paix et à la cohésion sociale en milieu rural

3. Servir d'outil d'aménagement du territoire

6. Améliorer la gouvernance forestière

1. Réduire la pauvreté / servir de levier pour le développement local

Utiliser les ressources de la FC pour satisfaire les 'besoins vitaux' des communautés (Décret n°14/018, Art. 2.2) et pour 'impulser le développement local' (SNFC, p.32)

Les communautés sont tenues de mettre en place un Fonds de développement communautaire alimenté par les revenus de la CFCL (Arrêté 025, Art. 62)

Un 'mécanisme de partage des bénéfices' (SNFC, p. 20) tirés de la FC garantit la redistribution entre groupes sociaux et les investissements communautaires

2. Assurer la gestion durable des forêts

Les communautés ont l'obligation d'appliquer des 'règles et pratiques de gestion durable' (Décret n°14/018, Art. 2.2) dans leur CFCL.

Pour ce, elles ont besoin d'une 'une expertise locale et communautaire outillée' (SNFC, p. 20), d'un développement de leurs capacités.

La FC demande un alliage entre des formes de gestion des forêts préexistantes au sein des communautés (pratiques coutumières) et des techniques 'modernes' comme l'utilisation des cartes et des machines. Elle place donc les communautés dans un processus d'apprentissage et d'ajustement de la manière de gérer les forêts

3. Apporter plus de sécurité juridique aux espaces des communautés

La FC vise aussi à 'garantir aux communautés locales des espaces juridiquement sécurisés' (SNFC, p. 20)

Renforcer la possession coutumière des forêts en reconnaissant formellement les formes coutumières d'occupation, d'utilisation et de gestion des terres

4. Contribuer à la paix et à la cohésion sociale en milieu rural

Dans le contexte spécifique post-conflit du pays, la FC est également perçue comme un moyen pour renforcer 'la paix et à la cohésion sociale' (SNFC, p. 20)

L'innovation organisationnelle proposée par la FC est une expérimentation qui est susceptible de contribuer à la structuration et la cohésion des communautés, notamment avec l'idée de diversifier les catégories sociales qui s'impliquent dans les CFCL

5. Servir d'outil d'aménagement du territoire

La FC n'est pas une initiative isolée, elle veut s'inscrire dans une politique globale d'aménagement des terres.

On lui donne donc la mission de servir de 'véritable levier de planification pour une utilisation rationnelle des espaces' (SNFC, p. 20)

6. Améliorer la gouvernance forestière

Les 'procédures, modalités et pratiques relatives à la gestion des forêts par les communautés locales' (Arrêté 025, Art. 2.7) que la FC met en place constituent des opportunités de changement dans la gouvernance des forêts.

La FC permet de s'engager dans un processus d'apprentissage de la gestion des forêts par différents niveaux de l'administration (national, provincial et ETD) et enrichit l'expérience concrète de la décentralisation de la gestion des forêts en RDC. Elle veut s'ancrer 'dans une logique d'une administration déconcentrée et de la décentralisation de l'Etat' (SNFC, p.17)

6. Améliorer la gouvernance forestière

La FC doit chercher à 'consacrer un mariage institutionnel entre les systèmes traditionnels et le système de gouvernance moderne à l'échelle locale'. (SNFC, p.8).

Elle constitue une 'réponse à l'informalité actuelle de l'exploitation forestière et de l'administration spatiale' (SNFC, p.9)

Références bibliographiques

- Décret n° 14/018 du 02 août 2014 fixant les modalités d'attribution des concessions forestières aux communautés locales, la gestion et l'exploitation des concessions forestières attribuées aux communautés locales
- Arrêté ministériel n° 025/CAB/MIN/ECN-DD/CJ/00/RBM/2016 du 9 février 2016 portant dispositions spécifiques relatives à la gestion et à l'exploitation de la concession forestière des communautés locales
- MEDD. 2017. Stratégie nationale relative à la foresterie communautaire en République Démocratique du Congo. Document final

MODULE 1

SESSION 3

Options proposées pour atteindre les objectifs de la foresterie communautaire

Introduction

Objectifs

- Amener les agents de l'Etat à comprendre les approches et principes de la FC que la RDC a choisis – à savoir une pluralité d'usages, un caractère intégré et l'autonomie dans le choix des options par les communautés
- Réfléchir sur la mise en pratique de ces approches et principes dans le cadre des CFCL déjà attribuées

Résultats attendus

- Comprendre les approches et principes de la FC qui doivent permettre à la RDC d'atteindre les objectifs fixés
- Comprendre les options possibles d'exploitation et de gestion des CFCL
- Tirer des leçons de la mise en pratique de ces options dans le cadre des CFCL déjà attribuées

Plan de la session

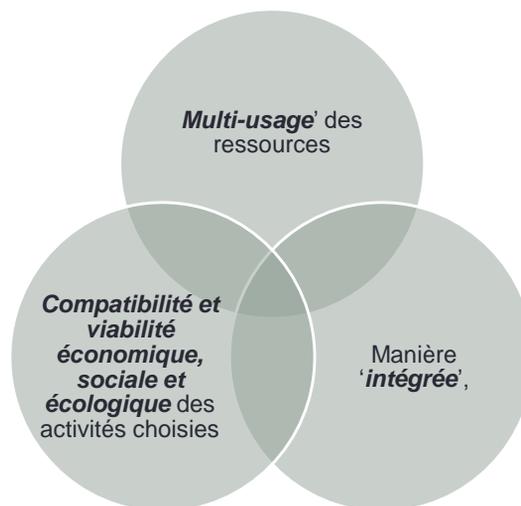
Les approches et principes de la FC en RDC

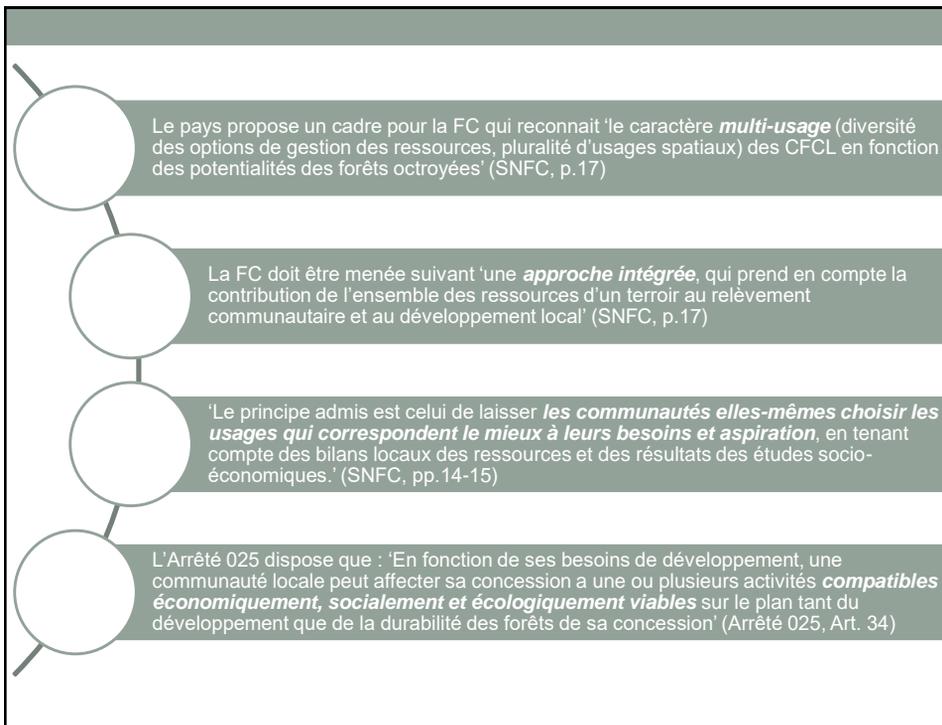
Les options possibles pour l'exploitation des CFCL

Les mesures préconisées pour assurer la gestion durable des CFCL

Un état des lieux des CFCL attribuées et une discussion sur ses implications

Les approches et principes de la FC en RDC





Options possibles pour l'exploitation des CFCL

Options d'exploitation	Références
Agriculture durable	SNFC, p.36
Exploitation du bois d'œuvre	Arrêté 025, Section 2
Exploitation du bois énergie	Arrêté 025, Section 3
Valorisation du bois à des fins artistiques	SNFC, p.13
Exploitation des produits forestiers non ligneux	Arrêté 025, Section 2
Exploitation de la faune sauvage	Arrêté 025, Section 4
Exploitation des ressources halieutiques	Arrêté 025, Section 4
Exploitation des ressources biologiques et génétiques	SNFC, p.13
Ecotourisme	SNFC, p.33
Conservation communautaire de la biodiversité	SNFC, p.14
Exploitation des services environnementaux	SNFC, p.14
REDD+	SNFC, p.14

Mesures préconisées pour assurer la gestion durable des CFCL

Mesures pour assurer la durabilité	Références
Favoriser la régénération naturelle	Arrêté 025, Art. 59.1
Interdiction des pratiques de déboisement et des coupes rases	Arrêté 025, Art. 59.2
Reboisement (pour le bois-énergie)	Arrêté 025, Art. 59.3
Pratiquer l'agroforesterie	Arrêté 025, Art. 59.4

Un état des lieux des CFCL attribuées

Province	Nombre de CFCL	Superficie totale	Organisation accompagnatrice	Vocation de la CFCL
Mai-Ndombe	13	3.900 ha	WWF / MMT	Conservation de la biodiversité
Tshuapa	7	165.028,77 ha	AWF	Conservation de la biodiversité
Equateur	14	122.501 ha	WWF	Conservation de la biodiversité
	1	50.000 ha	APCNADE	Exploitation du bois
Total	35	341.429,77 ha		

Source: Willy Elua, 2018.

Un état des lieux des CFCL attribuées

- 85% de la superficie des 35 CFCL déjà attribuées aux communautés sont destinées à la conservation de la biodiversité (291.429,77 ha = conservation de la biodiversité ; 50.000ha = exploitation du bois)
-
- Sur les 35 CFCL déjà attribuées, 34 sont destinées à la conservation de la biodiversité et 1 seule à l'exploitation du bois

Exercice

- Sujet de discussion (en groupe ou en plénière) :
- Au regard de l'approche 'multi-usage' et 'intégrée' des ressources de la CFCL choisie par la RDC, que vous suggère la prédominance de l'option de conservation de la biodiversité dans les CFCL déjà attribuées ?
- Selon vous, quelles en sont les raisons ?
- Quelles options sont les plus susceptibles de conduire les communautés vers leur développement et d'assurer la gestion durable des CFCL ?

Références bibliographiques

- Arrêté ministériel n° 025/CAB/MIN/ECN-DD/CJ/00/RBM/2016 du 9 février 2016 portant dispositions spécifiques relatives à la gestion et à l'exploitation de la concession forestière des communautés locales
- MEDD. 2017. Stratégie nationale relative à la foresterie communautaire en République Démocratique du Congo. Document final
- Willy Elua. 2018. « Analyse sur les leçons du travail de la documentation des menaces au processus de la foresterie communautaire en RDC ». Communication à l'atelier d'évaluation à mi-parcours du projet 'Foresterie communautaire en RDC'. Hôtel Venus/Kinshasa : 26 Février-02 Mars 2018

MODULE 1

SESSION 4

Quelques enseignements des expériences étrangères en matière de foresterie communautaire

Introduction

Objectifs

- Prendre connaissance de quelques enseignements tirés de l'expérience de FC de quelques pays
- Susciter une réflexion sur l'avenir de la foresterie communautaire en RDC en s'inspirant de quelques défis et enseignements des expériences étrangères

Résultats attendus

- Les agents de l'Etat qui ont la charge de conduire le processus FC apprennent des expériences étrangères et tirent des leçons pour la RDC

Plan de la session

Défi 1. Organiser les communautés en vue de l'équité et l'efficacité de la FC

Défi 2. Simplifier le modèle technique de la FC

Défi 3. Faire des FC un outil qui génère de la valeur ajoutée utile pour l'investissement dans les communautés

Défi 4. Parvenir à terme à des FC qui fonctionnent de manière autonome

Défi 5. Adapter la structure de l'administration en charge de la FC à l'évolution du processus de la FC.

Défi 1. Organiser les communautés en vue de l'équité et l'efficacité de la FC

- Au Népal (pratiquement 35 ans de FC):
 - Les FC sont organisées autour des 'groupes d'utilisateurs des FC' (GUFC) qui constituent les différentes catégories de personnes qui utilisent régulièrement et irrégulièrement une forêt.
 - L'accent est mis sur l'identification des utilisateurs plutôt que sur des définitions administratives d'organisations locales, ce qui a l'avantage de rassembler des gens véritablement concernées par la FC et rassemblés dans une structure dont ils définissent eux-mêmes les règles.
 - Les GUFC constituent l'essentiel des structures en milieu rural
 - 1,6 million de ménages sont organisés en 14000 GUFC (35% de la population) ;
 - Ils gèrent 1,2 million ha de forêts (25% des forêts du pays)
 - La plus grande organisation de la société civile au Népal est une fédération des GUFC (la FEFOFUN), créée en 1995

Défi 1. Organiser les communautés en vue de l'équité et l'efficacité de la FC

- Au Cameroun (20 ans de FC):
 - En 2016, 674 entités juridiques représentant des communautés avaient demandé au total 1,9 million ha de FC (1,158 million ha avaient un PSG et 940.000 ha avaient une convention de gestion avec l'administration)
 -
 - La législation oblige les communautés qui demandent les FC de créer une entité juridique qui lui permet d'avoir une personnalité morale. Cette structure (association, etc.) gère la FC et est supposée représenter toutes les composantes de la communauté.

Défi 1. Organiser les communautés en vue de l'équité et l'efficacité de la FC

- Quelques leçons:
 - **Leçon 1.** On note un risque qu'il y ait une faible cohésion au sein de l'entité juridique et un conflit avec plusieurs composantes de la communauté. Le cas du Cameroun montre que le modèle est très peu adapté et qu'il manque un mécanisme efficace pour garantir la représentativité des différentes couches, notamment du pouvoir coutumier.
 - **Leçon 2 :** La FC peut servir de levier pour une meilleure structuration des communautés locales et autochtones autour des problèmes de leur développement (comme au Népal).
 - **Leçon 3 :** La manière dont la question des minorités sociologiques est abordée est importante pour faire de la FC un processus équitable qui bénéficie à tous les groupes sociaux. Au Cameroun, les femmes et Pygmées sont les plus marginalisés. Au Népal, on note une invisibilité des castes inférieures face aux castes supérieures qui occasionne des conflits lors du partage des bénéfices.

Défi 2. Simplifier le modèle technique de la FC

- Au Cameroun:
 - Un des problèmes réside dans les procédures extrêmement techniques et coûteuses de la FC. En 2009, un nouveau Manuel des procédures a été adopté pour remplacer celui de 1998 dans le but de simplifier et alléger le circuit d'étude et d'approbation des dossiers. (MINFOF, 2009).
 - Malgré cet effort, l'inventaire multi-ressources exigé constitue toujours un obstacle pour les communautés. Il est 'couteux et complexe' (Cuny, 2011).
-
- En Equateur, en Amérique latine:
 - Le pays fait également face au problème de complexité des normes pour les communautés. Il a adopté une approche simple d'inventaire forestier basée sur des registres où les communautés mentionnent le nombre d'arbres et estiment le volume.
 - Cette simplification n'a pas résolu entièrement le problème parce que cet effort d'inventaire était toujours au dessus de la capacité des producteurs locaux (de Jong et al., 2010) et appelait l'implication des professionnels.

Défi 2. Simplifier le modèle technique de la FC

- Quelques leçons:
 - **Leçon 4.** La complexité technique des normes de FC entraîne des coûts énormes pour les communautés. Les deux constituent d'importants obstacles à l'effectivité et à l'appropriation de la FC par les communautés. Il est donc nécessaire de réfléchir à la manière de rendre les normes simples et les moins chers possible dans chaque contexte (voir Cath Long, 2018).
 -
 - **Leçon 5.** Le défi de fond est celui de savoir si le modèle de FC promue est compatible avec les réalités des communautés et aisément acceptable par celles-ci, et comment ce modèle peut-il s'enraciner dans les structures sociales, les économies et les systèmes de valeur locaux (de Jong et al., 2010).

Défi 3. Faire des FC un outil qui génère de la valeur ajoutée

- Au Cameroun:
 - L'exploitation du bois d'œuvre est l'option dominante dans les FC.
 - Cependant, les groupes ont des difficultés à créer de la valeur ajoutée de leur exploitation. Seulement 43% des FC sont vraiment opérationnelles (Ingram et al. 2010).
 - La grande région forestière de l'Est n'enregistre un taux moyen d'exploitation du CAE de 13% (Adja Minkaranko et Nana Tayou, 2007) que grâce à des appuis extérieurs.
 - Malgré l'existence d'un marché du bois domestique florissant, les FC n'y contribuent qu'à hauteur de 2 à 4% (Ingram et al. 2010).

Défi 3. Faire des FC un outil qui génère de la valeur ajoutée

- Au Népal:
 - On note un intérêt croissant pour la création d'entreprises en faveur des pauvres autour des PFNL.
 - Mais, l'on questionne la viabilité de telles entreprises. Elles ne produisent que rarement des dividendes.
 - Les conditions de travail y sont peu attractives comparées à d'autres alternatives. Elles doivent trouver un compromis difficile entre les objectifs économiques et sociaux de l'entreprise.
 - Une question typique est de savoir si tout excédent généré à la fin d'une année est réparti entre de l'entreprise ou utilisé pour capitaliser l'entreprise.

Défi 3. Faire des FC un outil qui génère de la valeur ajoutée

- Une leçon:
 - **Leçon 6.** De nombreux obstacles empêchent de faire d'une FC une entreprise économiquement rentable et posent la question de savoir s'il est nécessaire de penser à l'exploitation commerciale comme une priorité. Il est souhaitable que l'exploitation commerciale soit inscrite dans les objectifs de la CFCL lorsque le groupe est devenu mature.

Défi 4. Parvenir à terme à des FC qui fonctionnent de manière autonome

- Dans pratiquement tous les continents où se déroulent des expériences de FC ou d'entreprise forestière communautaire se pose le problème de la stratégie de sortie des appuis extérieurs après l'assistance technique et le renforcement des capacités.
- L'effort fait dans plusieurs expériences en Amérique latine pour définir de bonnes stratégies de sortie montre que, malgré tout, peu d'innovations continuent après le projet d'appui locaux (de Jong et al., 2010)

Défi 4. Parvenir à terme à des FC qui fonctionnent de manière autonome

- Une leçon:
 - **Leçon 7.** La réussite de la FC dépend certes des appuis extérieurs pour mettre l'initiative en marche, mais surtout d'une stratégie de sortie idoine qui permette aux communautés de s'appropriier et de gérer de manière autonome leur FC.

Défi 5. Adapter la structure de l'administration en charge de la FC à l'évolution du contexte.

- Cameroun:
 - 1997: Décision créant la Cellule de la Foresterie Communautaire (CFC) au sein du MINEF (MINEF/DF/SDIAF/CFC) → la CFC ne fonctionne pas
 - 1999: Décret (+Arrêté) créant la CFC (MINEF/DF/CFC)
 - Chargée de centraliser toute l'information se rapportant à la FC et de gérer le processus d'acquisition des forêts communautaires
 - 2005: Décret crée la Sous Direction des Forêts Communautaires (MINFOF/DF/SDFC)
 - La SDFC a 3 services:
 - Service de la Réserve et des Plans Simples de Gestion
 - Service de Suivi des Activités des Forêts Communautaires et du Contentieux
 - Service de l'Information, de la Sensibilisation et de la Formation

Défi 5. Adapter la structure de l'administration en charge de la FC à l'évolution du contexte

• Cameroun:

- Adaptation des instruments d'administration et de gestion des FC;
 - 1998: Décision adoptant le 'Manuel de Procédure d'attribution et de gestion des forêts communautaires'
 - 2002-2009; long processus de révision
 - 2009: Décision adoptant un nouveau 'Manuel des Procédures d'Attribution et des Normes de Gestion des Forêts Communautaires'
- Problèmes à résoudre dans le nouveau Manuel
 - Simplifier et alléger le circuit d'étude et d'approbation des dossiers
 - Simplifier et alléger la convention provisoire
 - Prendre en compte les spécificités des zones écologiques
 - Clarification des terminologies
 - Prise en compte des questions de fiscalité et le plan de développement local.

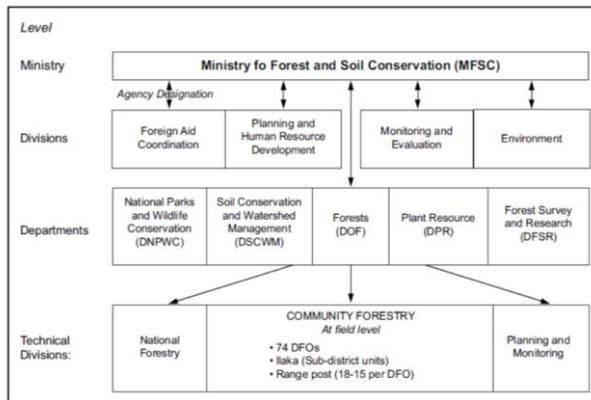
Défi 5. Adapter la structure de l'administration en charge de la FC à l'évolution du contexte

• Népal:

- **Fin 1960-début 1970:** Le ministère des forêts commence à prendre forme comme une entité du secteur public couvrant tout le pays.
- **1976:** Réorganisation du MF pour couvrir tous les districts (présence d'un forestier)
- **Fin 1970:** Le personnel réduit ne favorise pas son accès aux populations et forêts des montagnes (système de patronage tenu par des élites locales) → pas de gestion réelle par le ministère (rigidité du modèle colonial Dehra Dun importé de l'Inde)
- **1983:** Avec la Loi sur la décentralisation: nouvelle réorganisation du MF: 5 directions régionales, 75 bureaux au niveau de chaque district → plus d'impact dans tout le pays.
 - Des changements certes, mais problème de dynamisme, effectivité, bureaucratie, incertitudes
- **1993:** Avec le Plan directeur du secteur forestier et la nouvelle Loi forestière, nouvelle réorganisation: 74 bureaux au niveau des districts; 92 bureaux de liaison au niveau des Ilaka (gouvernements locaux); 698 postes de rangers (gardes forestiers)
 - La création des bureaux de Ilaka répondait aux multiples demandes de la FC
 - Transformation de la fonction de garde forestier par rapport aux demandes de la FC (gestion des conflits, etc.). Chaque poste forestier couvre 4 à 6 comités de développement villageois (VDC), l'unité administrative en dessous des Ilaka

Défi 5. Adapter la structure de l'administration en charge de la FC à l'évolution du contexte

Figure 4.2: Organisation structure of Department of Forests 2011



Source: Messerschmidt and Singh 2005

- **Foresterie communautaire, pierre angulaire de la foresterie au Népal:**
- Distribution du budget dans les programmes de la Direction des forêts:
- **Community and Private Forestry (46.6%)**
- National and Leasehold Forestry (20.2%)
- Wood-based Industries (4.7%)
- Medicinal and Aromatic Plants (4.6%)
- Soil Conservation and Watershed Management (6.7%)
- Conservation of Ecosystems and Genetic resources (9.0%)
- **Source: HMG/N 1989**

Défi 5. Adapter la structure de l'administration en charge de la FC à l'évolution du contexte

- **Quelques leçons:**
 - **Leçon 8.** L'évolution au sein de l'administration centrale de l'entité en charge de la FC vers plus d'autonomie constitue un avantage parce qu'elle permet de faire face au déficit de coordination et d'aborder plus efficacement les diverses questions qui interpellent la FC
 - **Leçon 9.** Il est nécessaire, pour avoir une administration efficace en FC, d'amener le 'forestier policier' à opérer une mue, à changer d'approche de travail, de la protection contre les communautés au travail avec les gens
 - **Leçon 10.** Le cas du Népal montre que la foresterie communautaire peut devenir la pierre angulaire de la foresterie dans un pays si certaines décisions sont prises: renforcement de la position institutionnelle, allocation budgétaire importante, etc.

Exercice

Sujet de discussion (en plénière) :

QUESTION:

Comment, selon vous, l'administration à différents niveaux de la RDC doit-elle évoluer pour être plus efficace dans les procédures de demande et d'exploitation/gestion des CFCL?

Références bibliographiques

- Cath long. 2018. « Briefing Interne: Plans Simples de Gestion pour les CFCL en RDC ». Communication à l'atelier d'évaluation à mi-parcours du projet 'Foresterie communautaire en RDC'. Hôtel venus/Kinshasa : 26 Février-02 Mars 2018

Népal :

- MFSC. 2013. Persistence and Change: Review of 30 years of community forestry in Nepal. Ministry of Forests and Soil Conservation (MFSC), Government of Nepal (GoN) and Swiss Agency for Development and Cooperation (SDC).
- MFSC, 2013. Persistence and Change: Review of 30 years of Community Forestry in Nepal, Ministry of Forests and Soil Conservation, Multistakeholder Forestry Program/SSU.
- Rosan Raj Devkota. 2010. Interests and Power as Drivers of Community Forestry: A Case Study of Nepal. Universitätsverlag Göttingen.
- Jane Carter, Bharat Pokharel and Rudriksha Rai Parajuli. 2011. Two Decades of Community Forestry In Nepal: What Have We Learned? Nepal Swiss Community Forestry Project, SDC, Intercooperation.
- Ghan Shyam Pandey & Bijaya Raj Paudyal. 2015. Protecting forests, improving livelihoods – Community forestry in Nepal. Global Alliance of Community Forestry. Green Foundation Nepal

Références bibliographiques

Cameroun:

- Pascal Cuny (2011) Etat des lieux de la foresterie communautaire et communale au Cameroun. Tropenbos International Programme du bassin du Congo, Wageningen, Pays-Bas. xviii+110 pp.
-
- Brigitte Carr-Dirick, Guy Patrice Dkamela, Timothee Fomete & Samuel Nnah Ndobe. 2017. Scoping Review for a Potential Intervention in the Congo Basin. Final Report. Climate and Land Use Alliance & Good Energies Foundation
-
- MINFOF (2009). Manuel des procédures d'attribution et des normes de gestion des forêts communautaires. Yaoundé, Cameroun : Ministère des Forêts et de la Faune.
-
- Ingram V., Beauchamp E., Lescuyer G., Parren M., Njomgang C., Awono A. 2010. Costs, benefits and impacts of community forests on livelihoods in Cameroon. Seminar titled: Taking stock of smallholder and community forestry: Where do we go from here? 24-26 March 2010, Montpellier, France.
-
- Adja Minkaranko S., Nana Tayou D. 2007. Etude de caractérisation des forêts communautaires de la province de l'Est. SNV/MINFOF, Yaoundé, Cameroun.

Amerique centrale et latine:

- de Jong, W., Cornejo, C., Pacheco, P., Pokorny, B., Stoian, D., Sabogal, C., Louman, B. 2010. Opportunities and challenges for community forestry: lessons from tropical America . In: Mery, G., Katila, P., Galloway, G., Alfaro, R.I., Kanninen, M. Lobovikov, M. and Varjo, J (eds.). Forests and society - responding to global drivers of change. :299-314. Vienna, Austria, IUFRO.